

# Diagnostic de performance énergétique logement (6.2)



N° : 080819\_343 / 1  
 Valable jusqu'au : 29/08/2018  
 Type de bâtiment : Appartement  
 Année de construction : 1983 - 1988  
 Surface habitable : 57 m<sup>2</sup> environ  
 Adresse : 8 rue René Naudin - 74100 ANNEMASSE

**ABBEX Diag**  
 4 rue Marc Courriard - 74100 Annemasse  
 Tél. : 06.66.37.12.74 / Fax : 04.50.84.10.73 / abbex.diag@orange.fr

Assurance Groupama - police n° 40354639  
 RCS Thonon 500 126 933 - Certification SGS n° CDP-IMM00886

**Propriétaire :**  
 Nom : Monsieur GIANGIOBBE et Madame BOULE  
 Adresse : Madame BOULE - 31 Chemin des Cyclamens  
 74100 ETREMBIERES

**Propriét. des installations communes (s'il y a lieu) :**  
 Nom :  
 Adresse :  
 Annexe à la minute de l'acte qui précède, reçu par Mes ANDRIER, BARRALIER, MOYNE-PICARD, notaires associés à Annemasse.

### Consommations annuelles par énergie

obtenues au moyen des factures d'énergie du logement des années 2004/2005, 2005/2006 et 2006/2007, prix des énergies indexés au 15/08/2006

	Moyenne annuelle des consommations	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
	Détail par énergie dans l'unité d'origine	détail par énergie et par usage en kWh <sub>EP</sub>	détail par usage en kWh <sub>EP</sub>	
<b>Chauffage et eau chaude sanitaire</b>	Fioul : 1575 litres	Fioul : 15707 kWh <sub>EP</sub>	15707 kWh <sub>EP</sub>	1071 €
<b>Refroidissement</b>	-	-	-	-
<b>CONSOMMATION D'ENERGIE POUR LES USAGES RECENSES</b>	Fioul : 1575 litres	15707 kWh <sub>EP</sub>	15707 kWh <sub>EP</sub>	1071 €

### Consommations énergétiques (en énergie primaire)

Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

### Émissions de gaz à effet de serre (GES)

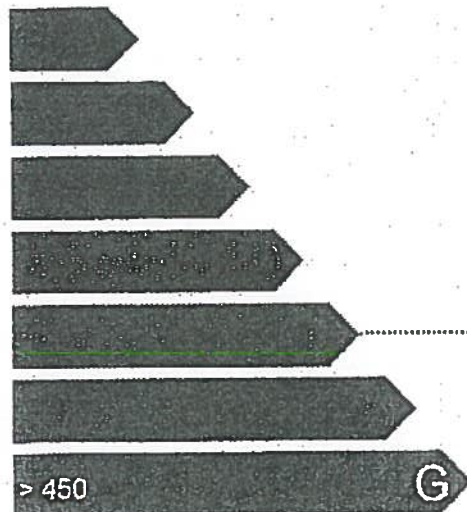
Pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement

Consommation réelle : **275 kWh<sub>EP</sub>/m<sup>2</sup>.an**

Estimation des émissions :

**82 kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an**

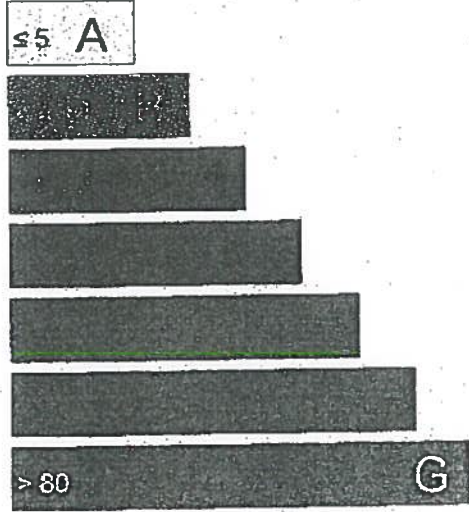
Logement économe



Logement

**275**  
kWh ep/m<sup>2</sup>.an

Faible émission de GES



Logement

**82**  
kg CO<sub>2</sub>/m<sup>2</sup>.an

Logement énergivore

Forté émission de GES

JBO

# Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

## Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage	Eau chaude sanitaire
Murs : Béton isolé(s)	Système : Chaudière fioul collective	Système : Chaudière fioul collective
Toiture :	Emetteurs :	
Menuiseries : Porte opaque pleine isolée Fenêtres double vitrage avec volets -lame d'air de 6 mm -menuiserie bois		
Plancher bas :		
Energies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	0 kWh <sub>EP</sub> /m <sup>2</sup> .an
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : aucun		

### Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou l'acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

### Usages recensés

Le diagnostic ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, les procédés industriels ou spécifiques (cuisson, informatique, etc.) ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

### Constitution de l'étiquette énergie

La consommation d'énergie indiquée sur l'étiquette énergie est le résultat de la conversion en énergie primaire des consommations d'énergie du logement indiquée par les compteurs ou les relevés.

### Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course. L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

### Variations des prix de l'énergie et des conventions de calcul

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

### Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure et utilisées dans la partie privative du lot.

Ko

EB

Bo

CH

# Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

## CONSEILS POUR UN BON USAGE

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

### Chauffage

- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.
- Si possible, réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante. Si vous disposez d'un thermostat, réglez le à 19 °C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.

### Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

### Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.

- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et de nettoyer régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.
- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel.

Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :

- Aérez périodiquement le logement.

### Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

### Autres usages

#### Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

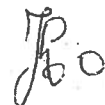
#### Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

#### Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

Ko 

 9

# Diagnostic de performance énergétique - logement (6.2)

## RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE

Sont présentées dans le tableau suivant quelques travaux d'amélioration visant à réduire les consommations d'énergie. Examinez-les, elles peuvent vous apporter des bénéfices.

Mesures d'amélioration

Crédit d'impôt

Néant

## COMMENTAIRES :

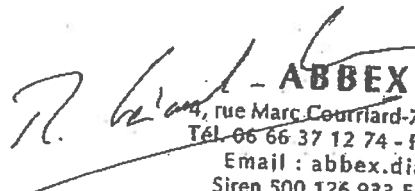
Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : [http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste\\_eie.asp](http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp)

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !  
[www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

Pour plus d'informations : [www.logement.gouv.fr](http://www.logement.gouv.fr) ou [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

Fait à ANNEMASSE, le 29/08/2008 par : Roch GERAUD-CONAN

 **ABBEX Diag**  
4, rue Marc Courriard-74100 ANNEMASSE  
Tél. 06 66 37 12 74 - Fax 04 50 84 10 73  
Email : [abbex.diag@orange.fr](mailto:abbex.diag@orange.fr)  
Siren 500 126 933-FR 40 500126933  
RC THONON

Ko EB

Roch